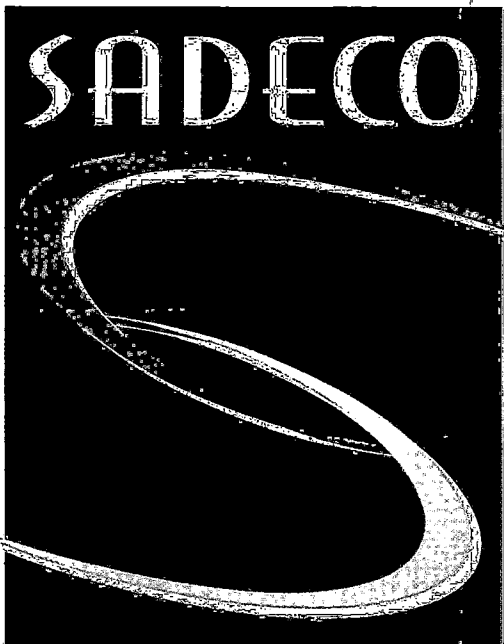


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 30/03/2026 - 1606 - 2005 B 00340 - 348 219 726 - SODEFI AUDIT



Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Nathalie PAILLARD

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

Copie Certifiée Conforme

COMPTES ANNUELS

SAS SODEFI AUDIT

142 Rue Thomas A. Edison
53102 MAYENNE CEDEX

Exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025



Sommaire

Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	17
Documents Complémentaires	18
Bilan Actif détaillé	19
Bilan Passif détaillé	20
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires Production	23
Capacité d'autofinancement	24
Tableau de financement	25
Déclarations Fiscales	26

Comptes Annuels

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	87 233		87 233	87 233
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 137 926		1 137 926	1 137 926
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 225 159		1 225 159	1 225 159
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	261 521	21 358	240 163	187 158
Autres créances	782 429		782 429	753 348
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	103 025		103 025	98 045
Disponibilités	532 803		532 803	468 742
Charges constatées d'avance (3)	3 711		3 711	4 066
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 683 489	21 358	1 662 131	1 511 359
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 908 648	21 358	2 887 290	2 736 518
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	76 225	76 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 622	7 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 972 205	1 813 353
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	497 878	608 851
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 553 930	2 506 052
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	49 550	18 828
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 739	177 378
Dettes fiscales et sociales	44 686	33 903
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	385	357
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	333 360	230 466
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 887 290	2 736 518
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	333 360	230 466
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Comptes Annuels

2025

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SODEFI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 2 887 290 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 497 878 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	87 233			87 233
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	87 233			87 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 137 926			1 137 926
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 137 926			1 137 926
ACTIF IMMOBILISE	1 225 159			1 225 159

Notes sur le bilan**Immobilisations incorporelles****Fonds commercial**

		30/09/2025
Éléments achetés		87 233
Éléments réévalués		
Éléments reçus en apport		
Total		87 233

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Compte tenu des tests de dépréciation établis, la valeur du fonds de commerce figurant à l'actif du bilan est inférieure à la valeur vénale. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de dépréciation.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quête-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SADECO 53020 LAVAL CEDEX 9	60 980	2 285 852	99,93	487 871
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 137 925	1 137 925			399700
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 047 662 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	261 521	261 521	
Autres	782 429	782 429	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 711	3 711	
Total	1 047 662	1 047 662	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	82 503
Fournisseurs - RRR à obtenir	20 504
INTERETS COURUS A RECEVOI	30 698
Total	133 705

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 76 224,47 euros décomposé en 2 493 titres d'une valeur nominale de 30,58 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de detention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
EURL LESTIC Sylvie 53100 CHATILLON SUR COLMONT	33,29	830,00
SARL ABCD EXPERTISE 53100 MAYENNE	33,29	830,00
SARL H.NP 53210 LOUVIGNE	33,29	830,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
Mme LESTIC Sylvie 53100 CHATILLON SUR COLMONT	0,04	1,00
PAILLARD Nathalie 53210 LOUVIGNE	0,04	1,00
MARTEAU Thierry 53100 MAYENNE	0,04	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 333 360 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	238 739	238 739		
Dettes fiscales et sociales	44 686	44 686		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	49 935	49 935		
Produits constatés d'avance				
Total	333 360	333 360		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	65 734
ETAT CHARGES A PAYER	1 532
Divers - charges à payer	385
Total	67 651

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	3 711		
Total	3 711		

SODEFI AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 76 224,51 €
Siège social : Zone Artisanale de l'Huilerie, 53100 MAYENNE
348 219 726 RCS LAVAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 mars 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 497 878 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice497 878 €

A titre de dividendes450 000 €

Soit 180,51 € par action

Le solde47 878 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 020 083 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 541,52 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 449 458,48 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à partir du 20 mars 2026.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

300 000 €, soit 120,34 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 361 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 299 639 €

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

450 000 €, soit 180,51 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 541,52 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 449 458,48 €

Exercice clos le 30 septembre 2024 :
450000 €, soit 180,51 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 541 ,52 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 449 458,48 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Thierry MARTEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, fluid loop followed by a short vertical stroke, positioned below the printed name of the President.